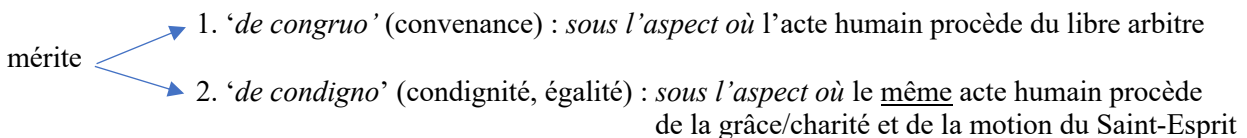
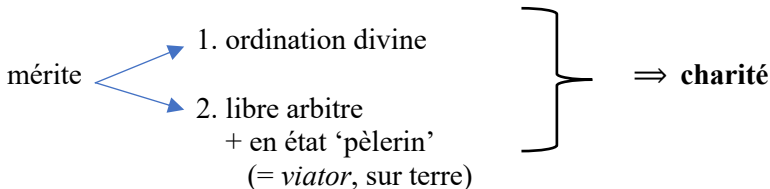


La médiation “ascendante” exercée par le Christ Jésus

ST III, q. 48, aa. 1–4

Entre médiation descendante et ascendante : le mérite du Christ

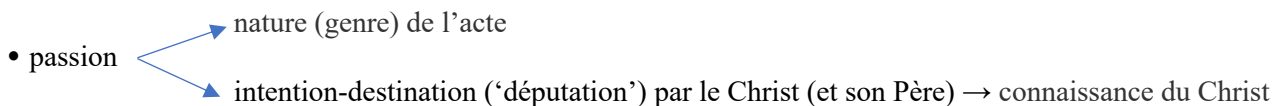
mérite : *fructification de la grâce que Dieu nous donne pour entrer librement et activement dans sa communion*



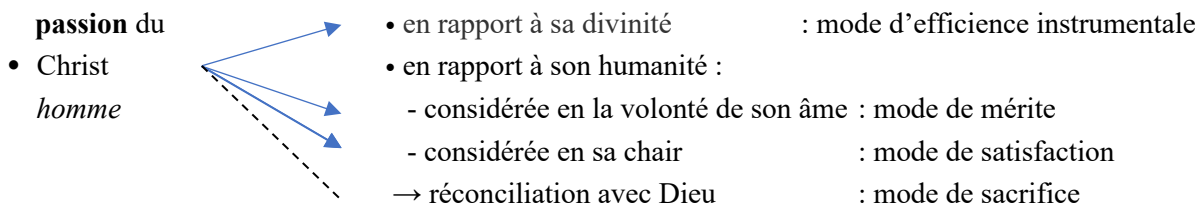
N.B. la liberté humaine et le Saint-Esprit = deux causes totales, chacune sur son mode

Ph 2,9 : « c'est pourquoi (διὸ) Dieu l'a exalté »

- le Christ a mérité *pour lui-même* :
 - la résurrection glorieuse de son corps
 - son ascension
 - sa session à la droite du Père
 - la manifestation de sa divinité (sa glorification par les croyants)
 - son pouvoir de juger tous les hommes
- cf. ST III, q. 19, a. 3
ST III, q. 49, a. 6
- le Christ a mérité *pour nous* : ≠ imputation extérieure (forensique)
= union mystique, communication intérieure (Tête-membres → grâce capitale)
- le Christ et l'Église sont 'comme une seule personne mystique', 'mystiquement une seule personne'
- cf. Morard, biblio 6.4.79 (*quasi una persona mystica*)
'personne mystique' = sujet agissant, unité dynamique et interactive



union hypostatique ⇒ plénitude de grâce et de connaissance dans l'humanité du Christ / grâce capitale
⇒ unité mystique du Christ et de l'Église ⇒ mérite



le mérite du Christ se rapporte à sa charité sans restriction, tandis que les autres modes regardent un aspect particulier de sa charité (la réparation de l'offense etc.).

N.B. “cause morale” = exerce son influence par la sollicitation d'une liberté